



BULLETIN D'INFORMATIONS

MAIRIE DE
GRAMONT



Juin 2016

LE MOT DU MAIRE

L'été arrive et la météo qui n'était pas au rendez-vous (les pluviomètres sont bien placés pour le savoir) a l'air de vouloir s'installer !

Il était temps.

C'est très certainement, sauf nécessité particulière, sur le rythme de deux publications par an que ce bulletin poursuivra son chemin car sa rédaction nécessite un investissement important en temps de la commission qui en a la responsabilité.

Pour ma part, j'ai consacré 3 jours en ce début de mois au congrès des Maires organisé par l'Association des Maires de France à Paris.

Les exposés nombreux confirment tous les informations que je vous ai déjà communiquées dans les précédents numéros : Baisse des dotations et regroupement des Communauté des Communes mais également des communes.

L'AMF, qui émet des grosses réserves sur ces modifications, tente par tous moyens d'en diminuer les conséquences mais le résultat est loin d'être garanti.

Pour ce qui concerne les dotations, ce sont celles qui concernent le fonctionnement des communes qui sont en diminution, les subventions pour travaux d'importance pouvant encore être allouées, même si elles ne sont plus tout à fait aussi élevées que par le passé.

Il y a, en effet, urgence à soutenir l'activité des entreprises locales qui en ont bien besoin.

Aussi, après notre traditionnelle présentation du budget pour l'année 2016, vous trouverez un chapitre consacré aux travaux et particulièrement au prochain contrat d'équipement dont l'objet principal concernera le plan de circulation du village et les aménagements qui l'entoureront.

Bonne lecture.

Je vous souhaite le plus beau des étés.

Bien sincèrement

Claude TRIFFAULT 

Budget 2016

Dépenses de fonctionnement	
Charges à caractère général	193 235,25 €
<i>Participation frais scolaires</i>	<i>20 000,00 €</i>
<i>Electricité, carburants, fournitures, petit matériel...</i>	<i>10 150,00 €</i>
<i>Entretien et réparations bâtiments communaux, matériel et assurances...</i>	<i>150 285,25 €</i>
<i>Honoraires, téléphone, timbres, cotisations diverses, abonnements...</i>	<i>11 300,00 €</i>
<i>Taxes foncières, droit de bail...</i>	<i>1 500,00 €</i>
 Charges de personnel	 26 500,00 €
Atténuation de produits	13 026,00 €
<i>Reversement fiscalité</i>	
Charges de gestion courante	26 782,04 €
<i>Indemnités élus, service incendie, subventions, participation syndicats...</i>	
Charges financières	3 943,00 €
TOTAL GENERAL DEPENSES fonctionnement	263 486,29 €

Recettes de fonctionnement	
Produit des services	469,00 €
<i>Concessions cimetière, droit de stationnement, remboursement frais hors personnel...</i>	
 Atténuation de Charges	 13 524,00 €
<i>Remboursement salaire agent accueil de l'agence postale</i>	
Impôts et taxes	47 051,00 €
Dotations et participations Etat	48 749,00 €
Loyers communaux	11 967,00 €
Excédent antérieur de fonctionnement reporté	141 726,29 €
TOTAL GENERAL RECETTES fonctionnement	263 486,29 €

Dépenses d'investissement	
Remboursement d'emprunt	5 034,00 €
Document d'urbanisme	10 000,00 €
 Bâtiments communaux et aménagements divers	 31 129,34 €
Réseaux de voirie	6 888,00 €
Eclairage public et autres réseaux	30 000,00 €
Déficit antérieur d'investissement reporté	74 347,66 €
 Restes à réaliser de 2015 :	 36 685,00 €
<i>Dépôts caution logements, aménagements urbains</i>	
TOTAL GENERAL DEPENSES investissement	194 084,00 €

Recettes d'investissement	
FCTVA	35 594,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	
 Subventions sur travaux	 35 760,00 €
Excédent antérieur d'investissement reporté	0,00 €
 Restes à réaliser de 2015 :	 122 730,00 €
<i>Caution, Subventions sur travaux.</i>	
TOTAL GENERAL RECETTES investissement	194 084,00 €

Travaux

Un nouveau plan de circulation pour Gramont :

Dès 1995, La commune a sollicité les conseils du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) pour l'aménagement du bourg.

Cette démarche a été réitérée en 2010, à la suite de laquelle une étude a été réalisée par cet organisme qui a rédigé une note technique en avril 2011 intitulée « *Elément de réflexion autour de l'aménagement du bourg* ».

De celle ci il ressort que :

« L'entrée dans le village doit guider l'arrivée des bus et des voitures de tourisme le plus rapidement possible vers le parking dédié.

La création d'une voie à proximité de l'ancienne école permettra d'accéder directement au parking, de s'y garer et de rendre plus efficace le dispositif existant.

La mise en sens unique de la voie permettra d'aménager les bas cotés pour des déplacements piétonniers adaptés et sécurisés.

Les stationnements au cœur du bourg ne seront plus visibles par les visiteurs et leur pratique s'estompera.

En 1996 la municipalité a créé un parking à 50 mètres du cœur du bourg ce qui a permis une atténuation du phénomène mais aujourd'hui le constat n'est pas satisfaisant.

En effet, l'arrivée dans Gramont se fait par la traversée du village en passant par les édifices recherchés (Eglise, Château, Mairie, Poste, Salle des Fêtes) et beaucoup de véhicules stationnent avant d'arriver au parking.

En synthèse, l'état des déplacements et la circulation à Gramont nécessitent une réorganisation pour permettre une lecture claire des espaces publics dédiés aux déplacements doux et la création de lieux de stationnement.

A cette époque, le CAUE stigmatisait également le mauvais écoulement des eaux de pluie en indiquant :

« La topographie du site, très marqué puisque le village est implanté sur un éperon.../...engendre des problèmes d'écoulement des eaux pluviales ».

Certaines ruelles sont raviniées après les pluies torrentielles et leur état se dégrade rapidement sans compter les perturbations engendrées par l'eau qui pénètre dans les maisons ».

Fort de ces constats, la municipalité a décidé d'entreprendre les travaux nécessaires à y remédier et un contrat d'équipement a été mis sur pied en 2009 pour rénover les ruelles du cœur du village en priorité.

C'est aujourd'hui chose faite.

Il restait à résoudre les problèmes de sécurité de circulation, tant des piétons que des automobiles ainsi que ceux de stationnement.

C'est l'objet du nouveau contrat d'équipement.

Les travaux :

Ils ont été prévus en trois séquences dont les contenus sont volontairement très ambitieux.

La première concerne prioritairement les sens de circulation, la seconde, la liaison du parking vers le cœur du village, la dernière, la poursuite du traitement des voiries et des espaces publics de l'extrémité ouest du bourg.



La rénovation de l'éclairage public nous a été proposée par le Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn & Garonne dans le but de réduire la consommation d'énergie de cette installation qui est en service toutes les nuits sur le village.

Cette rénovation consistera à remplacer les luminaires actuels par des luminaires équipés de Diodes Electroluminescentes (LED) moins gourmandes en électricité.

Ces nouveaux éclairages permettront également de moduler l'intensité lumineuse en fonction de l'heure.

Ces travaux se dérouleront en deux tranches : une première de 15 lampadaires cette année, une seconde de 9 en 2017.

Cette rénovation a un coût qui, compte tenu des aides de l'ADEME et du Syndicat, mais également des économies financières réalisées, devrait être amorti sur les 5 ans à venir.

Une fresque hollandaise à la mairie ! :



La décoration du secrétariat de la Mairie s'enrichit d'une fresque.

La réalisation des faux plafonds isolants destinés à améliorer la performance énergétique de l'appartement situé au premier étage de la Mairie a été mise à profit pour archiver les documents n'ayant plus d'utilité mais aussi rénover l'éclairage du bureau et repeindre les placards.

A la suite de cette opération, Dick ZWARTBOL a été sollicité pour réaliser un quadriptyque sur les portes de ceux-ci.

Son travail a été achevé il y a peu et les portes ainsi embellies ont été reposées pour le plus grand plaisir de tous.

La fresque représente la vue générale de Gramont sur son côté ouest.

Un grand merci à notre Artiste Hollandais dont la finesse et le réalisme du tableau a enthousiasmé toute l'équipe.



ENVIRONNEMENT



Cette année encore, la commune a reconduit l'achat de diverses variétés de fleurs pour l'embellissement du village auprès de l'école de Marsac.

Pour la 2^{ème} année consécutive, Gramont a soumis sa participation aux « Villes et Villages Fleuris de France ».



Pour le repos des promeneurs, un premier banc a été installé à l'extrémité des ruelles rénovées faisant face à la vallée de l'Arratz.



Plantation d'hydrangeas au pied des murs du château.

A l'occasion des vœux du maire, comme énoncé dans notre précédent bulletin, des cartes pédagogiques ont été vendues.

Les fonds recueillis serviront à l'achat d'un mobilier urbain dont la nature reste à déterminer.

Formation zéro phyto :

Une cession d'information et de formation à une meilleure gestion des produits phytosanitaires a été suivie par certains élus ainsi que notre employé communal.

Il en ressort que si des aides sont accordées pour acquérir du matériel remplaçant les produits jusqu'ici utilisés, c'est surtout le temps passé et l'usage des outils traditionnels qui resteront garant du résultat, en d'autres termes il faudra consacrer un temps beaucoup plus important au désherbage.

Or les dotations de l'état sont en diminution, comment dans ces conditions pouvoir continuer à entretenir tous les espaces publics de notre commune ?

Et toujours, continuons de trier nos déchets en respectant la couleur des conteneurs mis à notre disposition.

VIE PRATIQUE



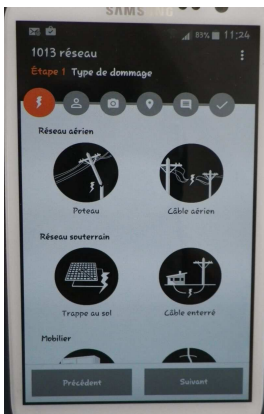
Service des transports scolaires :

Comme chaque année la campagne d'inscription au réseau départemental des transports scolaire est lancée.

A cet effet, il est rappelé que les familles, dont les enfants sont scolarisés en Tarn et Garonne ont la possibilité d'effectuer leur démarche, de manière simple et rapide, par Internet via le site du Conseil départemental: www.ledepartement.fr.

Concernant les élèves déjà recensés cette année au réseau de transport scolaire, ils ont reçu à leur domicile, début juin, un courrier les informant de l'ouverture du site et rappelant leur code identifiant afin qu'ils puissent renouveler leur demande pour cette prochaine année scolaire.

Dans tous les cas les formulaires papiers sont disponibles en Mairie.



1013 réseau, une nouvelle appli pour Orange :

Orange a lancé une nouvelle application disponible pour les dernières générations de téléphones.

Celle-ci permet de signaler directement aux services techniques concernés les aléas survenant sur leur réseau, que ce soit un poteau cassé, une ligne tombée ou détendue, mobilier, boîtier en façade voire une cabine téléphonique détériorée.

Il suffit de suivre les instructions données par l'application pour y parvenir.

Aucune inscription en ligne n'est nécessaire et il peut être joint une photo.

A utiliser sans modération mais à bon escient !



Le Schéma Départemental d'Aménagement Numérique (SDAN) est en place depuis quelques mois et la fibre est maintenant déployée jusqu'à Marsac.

Il n'était pas prévu qu'elle le soit jusqu'à Gramont, toutefois les critères d'éligibilité ayant été revus, les centraux des villages comportant au moins 50 connexions seront raccordés dans le courant de l'année 2017.

Cette opération amènera un débit de 20 Méga au cœur du village, ce qui ne devrait pas manquer d'améliorer la vie courante des Internautes Gramontois.



La Communauté des Communes de la Lomagne Tarn Garonnaise prend une nouvelle compétence.

A la suite de la demande des bénévoles de l'association de l'école de musique de Beaumont de Lomagne (10 instruments enseignés pour 130 élèves dont beaucoup d'enfants), le Conseil communautaire devrait être amené à se prononcer sur la prise en charge de la compétence musique.

Celle-ci devrait être assortie d'une augmentation générale des impôts de 0,7%.

Par contre l'école de musique ouvrirait une antenne sur Lavit, ce qui devrait permettre à un plus grand nombre de bénéficier de cet enseignement.

ACTUALITES



Léon, le jeune Gramontois de 10 ans qui a roulé pour son ami Maurice, contre le cancer en parcourant 104 km.

Tous les médias locaux s'en sont fait l'écho.

Léon Lancashire peut être fier de lui. À seulement dix ans, ce garçon originaire de Gramont vient de parcourir 104 kilomètres à vélo, entre Agen et Toulouse.

L'objectif de ce défi : rendre hommage à son voisin et ami Maurice Dirat, un agriculteur mort du cancer en mars 2015. «Maurice et Léon étaient très proches», explique sa mère, Nicola Dear. Léon allait souvent lui rendre visite dans sa ferme, puis à l'hôpital.

Un soir, il a même refusé d'aller à une fête de Noël pour veiller sur son ami.

Après son décès, il m'a confié qu'il voulait tout de même faire quelque chose de positif, malgré sa tristesse.

Entre-temps, son grand-père tombe lui aussi malade du cancer. Le garçon décide donc d'effectuer une grande balade à vélo, pour mobiliser contre la maladie.

«C'est une idée qu'il a eue tout seul», explique Nicola Dear.

Mais nous l'avons tout de suite soutenu on a vu que c'était important pour lui».

Pour l'occasion, Léon crée une page sur le site internet de financement participatif Alvarum.

Son idée : profiter de cette balade pour récolter des fonds au profit de la Ligue Contre le Cancer.

Avec ses parents, il se fixe l'objectif de 1 000 euros à atteindre.

La somme est finalement dépassée : 1 282 euros de dons ont été promis par les internautes sur la plateforme. «Nous avons énormément partagé la page autour de nous et sur les réseaux sociaux, explique Nicola Dear.

La plupart des donateurs sont donc des gens que nous connaissons de près ou de loin».

Un an jour pour jour après le décès de Maurice Dirat, Léon prend donc son vélo et se lance sur les routes du département.

Son père l'accompagne, lui aussi à vélo, pendant que sa mère les suit en voiture.

Sur la route, la famille fait de nombreuses rencontres.

«Certaines personnes ont été très touchées par le projet et ont promis de donner de l'argent», raconte Nicola Dear.

Lors de leur arrivée à Toulouse dimanche, Léon et ses parents ont été accueillis aux Ponts Jumeaux par le fils et la femme de Maurice Dirat.

«C'est un vrai succès, se réjouit Nicola Dear. Léon est très heureux d'avoir mené à bien ce projet. Il a conscience qu'il vient de faire quelque chose qui compte.

Cela le soulage un peu de sa tristesse».

Après ce week-end pas comme les autres, Léon est revenu en classe lundi, dans son école à Marsac, comme n'importe quel autre élève.

Mais cette balade restera dans sa mémoire et celle de ses parents.

«C'est rare de voir un garçon de son âge aussi déterminé et engagé dans un projet. Je suis vraiment très fière de mon fils.», conclue Nicola Dear.

Article de la Dépêche du midi du 8 Mars 2016

Le mot des associations

ACCA :

Les chasseurs ont clôturé la saison de chasse en organisant le banquet annuel. Les convives ont pu apprécier les sangliers qu'ils ont tués dans l'année, préparés en sauce ou à la broche.

Le bureau de l'ACCA

FOYER RURAL :

La fin d'année s'est soldée par la sortie au spectacle de Noël en cirque à Valence d'Agen.

Pour 2016, en février, soirée crêpes et l'assemblée générale.

En mars, film documentaire sur la Norvège : soirée fort sympathique animée et commentée par le conférencier.

En avril : Omelettes aux aillelets.

Juin : feu de la St Jean.

Renseignements : Stéphanie : 06.20.84.41.83 ou Véronique : 05.63.94.11.94.

Dates à venir :

- Dimanche 7 Août : Méchoui
- Dimanche 14 Août : Fête Locale
- Lundi 15 Août : Fête locale

Le bureau du foyer rural

BIEN VIVRE A GRAMONT :

Le concours annuel de fléchettes s'est tenu le 11 avril où la bonne ambiance régnait et les jets de fléchettes étaient plus ou moins maîtrisés. Le concours de gâteaux aura permis aux perdants de se consoler en les dégustant.

Le 25 mars, un film de Jean Rouch : « Cocorico Monsieur Poulet » a été projeté à la Salle des Fêtes. Rires assurés, grâce aux péripéties d'un Nigérien, vendeur de poulets, au volant d'une 2 CV plus que fatiguée.

Le loto du 24 avril a remporté un franc succès. L'ambiance y est toujours très sérieuse.

Enfin, le 11 juin s'est déroulée la Balade Contée, par les conteurs du Val d'Arratz.

Spectateurs et conteurs ont remercié le Ciel de sa clémence, les nuages étaient lourds, mais n'ont rien « lâché ».

A l'issue des contes, Bien Vivre à Gramont a organisé une petite manifestation « Château debout ». Banderoles, fourches, faux et petit chant révolutionnaire (revu et corrigé) pour protester auprès de Mme Thibaut, Conservatrice des Monuments Nationaux. Protester, car depuis 8 ans que les conteurs font leur balade, jamais ils n'ont eu l'autorisation de dire un conte dans les jardins du château.

Chacune de leur demande est suivie d'une fin de non-recevoir, de la part de Mme la Conservatrice, qui craint certainement des débordements populaires pouvant endommager ces jolis jardins.

Dates à venir :

- **23 juillet** : Concert lyrique, par le Trio Dahlia.
- **Septembre** : Vendanges à l'ancienne.
- **1^{er} octobre** : Théâtre avec une troupe dont Patricia Ruby fait partie.
- **A la mi-octobre** : Voyage annuel dans le Tarn.
- **Novembre** : Théâtre avec la troupe théâtrale de Marsac.

Le bureau de Bien vivre à Gramont